



«Les choses avancent mais on peut mieux faire ». C'est ce qui ressort de la rencontre de haut niveau avec les chefs de gouvernement français et marocain et leurs ministres, organisée avant-hier à Casablanca.

En effet, le Maroc a enregistré des avancées incontestables dans plusieurs secteurs et des percées ont été constatées dans de nombreux domaines d'activités. C'est le cas de l'industrie de l'offshoring où plus de 52.000 personnes sont employées en peu plus de 10 ans avec un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de DH et une croissance à 20%. C'est le cas aussi de l'industrie aéronautique et de l'automobile où le Maroc a pu se positionner sur la carte mondiale.

Cependant, la consolidation de ces acquis et le renforcement de l'offre Maroc font l'objet de plusieurs problématiques clés, d'ordre à la fois transverse et spécifique à chaque secteur. Ainsi, nombreux sont les participants à cette journée qui ont pointé du doigt les problèmes liés à l'informel, la corruption, les délais de récupération de la TVA, la sous-facturation, la contrebande, les délais de remboursement de l'administration, etc.

On peut citer Virginie Reynaud, de l'entreprise Air Liquide, qui a mis à l'index la lenteur des délais de remboursement par les administrations publiques et qui dépassent, selon elle, les 150 jours. Ce qui aggrave et limite les capacités d'investissements des entreprises, notamment les PME/PMI. Evoquant la loi 32-10 relative à la réduction des délais de paiement à 60 jours, l'intervenante n'a pas hésité à exprimer son pessimisme concernant la mise en place de cette loi, malgré le fait qu'elle considère ce dispositif comme un signal de la part du gouvernement. Elle estime qu'il lui faudra beaucoup de temps avant de trouver son chemin de croisière. Elle a également pointé du doigt le secteur informel dans la distribution de gaz industriel et médical. Selon elle, le vrai risque se situe au niveau de la qualité et de la sécurité.

Même son de cloche de la part d'autres chefs d'entreprises. Ils ont été tous unanimes à mettre en cause les lenteurs de la justice et la difficulté d'exécution des jugements, la complication des procédures administratives, la difficulté rencontrée dans le processus d'obtention du permis de construire et le transfert de propriété immobilière.

Face à ces lacunes Nizar Baraka et Boulif, respectivement ministre de l'Economie et des Finances et ministre délégué chargé des Affaires générales et de la Gouvernance, ont pris les devants en défendant le bilan gouvernemental dans l'amélioration du climat d'affaires au Maroc. Les deux ministres vont se contenter de répéter à qui veut l'entendre une série de mesures plusieurs fois annoncées et qui ont du mal à se concrétiser.

Ainsi, pour le ministre de l'Economie et des Finances, plusieurs initiatives ont été prises au niveau législatif. A ce propos, il a mis en lumière l'arsenal juridique mis en place et celui en cours. Evoquant les délais de paiement, Nizar Baraka a indiqué que l'Exécutif a mis en place deux cellules auprès du chef du gouvernement pour réduire ces délais et d'être à l'écoute des entrepreneurs. A cet égard, il a indiqué que les taux de remboursement de l'Etat envers les entreprises notamment les PME/PMI ont augmenté de 30%, soit un niveau avoisinant les 60%.

Des propos qui seront repris par Boulif qui a jugé bon lui aussi d'énumérer les actions du gouvernement sans rappeler pour autant que ces mesures ne datent pas de l'actuel gouvernement qui, en réalité, n'a fait que prendre le relais.

## Rencontre de haut niveau : Rabat et Paris peuvent mieux faire - Casablanca

Écrit par Administrator

Jeudi, 13 Décembre 2012 11:08 -

---

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)